

Compte-rendu du 10 avril 2018 n'ayant reçu aucune remarque, est approuvé à l'unanimité.

Ordre du jour : ajouter : projet de construction rue Léon Bourgeois, Nuisances sonores ZAC de Brais.

1. Projet de construction rue Léon Bourgeois :

Plusieurs riverains de la rue Léon Bourgeois et de la rue Joachim du Bellay ont contacté la SPCNE concernant un projet de construction sur un terrain enclavé sur lequel est implanté un hangar (ancienne carrosserie). Le quartier est constitué uniquement de maisons individuelles et situé en zone UA2 du PLU. Des carottages ont déjà été réalisés sur le terrain, un permis de construire est en cours d'étude, la réponse devrait être donnée le 14 juin. SPCNE conseille aux riverains de se renseigner sur le demandeur de ce PDC, et lorsque celui-ci sera accordé, bien l'étudier, notamment voir si l'étude des sols y figure et dans quel but. On rappelle que dans le délai de 2 mois suivant l'affichage, il est possible que chaque riverain impacté, fasse individuellement une demande de recours gracieux auprès de la Mairie.

2. Projet de constructions sur l'éco-quartier SAUTRON :

SPCNE a envoyé le 11/04/2018, une copie de son recours gracieux adressé à la Mairie le 29/03/2018, sur le permis d'aménagement, les remarques portant essentiellement sur des incohérences (de dates notamment, de surfaces), des informations manquantes, des non respects de prescriptions réglementaires, des analyses de sols réalisées AVANT la déconstruction. SPCNE demande à la Mairie de fournir un dossier plus complet et plus cohérent à la consultation du public. Aucune nouvelle à ce jour.

Deux permis de construire ont été affichés récemment (CISN), (lot D et lot C), rue Th Lefebvre et rue J. Bart. Aller les consulter en Mairie, le délai de 2 mois pour les recours éventuels part de la date d'affichage constatée par huissier.

3. Projet de constructions sur l'îlot FANAL :

Les riverains ont reçu de la Mairie une invitation à une « réunion d'information préalable au lancement de l'opération d'aménagement du Fanal (présentation des projets de construction et réorganisation des espaces publics aux abords de la médiathèque) », le mardi 15 mai 2018 à 18h30 salle 7.

SPCNE a consulté le permis d'aménager qui a été attribué à SONADEV par la Mairie, ciblant 43 logements. La notice du permis ne montre que les 17 lots "maisons". Les collectifs ne sont pas détaillés mais semblent composés de 4 sous-ensembles regroupés en un seul lot dit A. Si un recours amiable doit être envisagé, cela doit se faire avant le 28 mai.

4. Demande de réservation régulière d'une salle pour 2018-2019.

La demande était à faire cette année sur le site de la Mairie entre le 1^{er} et le 30 avril. Nous avons reçu, l'information le 30/03/2018. Au moment de faire la démarche, nous apprenons qu'il nous faut un code d'accès, puis un numéro de SIRET, que nous devons demander à l'INSEE. Or, le numéro de SIRET est nécessaire pour demander des subventions ou lorsqu'on a des salariés. La réservation d'une salle est considérée par la mairie comme une prestation qui justifie ce numéro de SIRET.

Après des appels téléphoniques, des échanges de mails, des heures à chercher le numéro d'enregistrement au RNA (Registre National des Associations) , le numéro de NAF(Nomenclature d'Activité Française) et 3 déplacements à Agora, nous avons pu faire la demande enregistrée le 03/05/2018 sachant qu'il fallait ajouter en pièces jointes : les statuts en vigueur, le récépissé de la sous-préfecture, la liste des membres du conseil d'administration, l'attestation d'assurance, le certificat d'inscription au répertoire des entreprises et établissements (SIRENE) et le tableau de demande.

5. CONSEILS de QUARTIERS :

o Quartier Porcé-Kerlédé / Front de Mer / Parc paysager :

L'atelier « Valorisation du Parc Paysager » a finalisé son projet de « mise en couleurs » du grand bassin du Parc paysager, conçu par les élèves de la classe de Street & Land Art de l'Ecole d'Art, le 14/04/2018. SPCNE n'était pas présente.

o Quartier Saint-Marc / Clos du Vigneau / Bollardière :

Visite du quartier le 21/04/2018.

6. CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DE LA CARENE :

Reçu, le 19/04/2018, une invitation à une conférence le 29/05/2018 à Cineville, sur le devenir du Grand Port, acteur incontournable de notre territoire. L'actualité nationale nous amène à nous interroger sur son avenir en terme de transition. Quelles en seront les conséquences sur la vie de notre communauté de la CARENE et plus largement à l'échelle de la région des Pays de la Loire ? Nos intervenants apporteront une vision prospective sur le Grand Port Maritime de demain. SPCNE est inscrite.

7. UDPN 44 :

o CA le 22/05.

o Commission Consultative de l'Environnement de l'aéroport de Nantes Atlantique le 27/04/2018 à la préfecture de Nantes.

o Commission Départementale de la Protection des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers.

o Le Conseil d'Administration de l'UDPN a procédé le 6 mars 2018 au remplacement du suppléant dans le cadre de sa suppléance au CODERST. C'est le président de la SPCNE, 1er vice-président de l'UDPN qui est proposé dans le cadre de ce renouvellement.

o Reçu, par mail, le 12/04/2018, une réponse de la préfecture à notre relance du 12/02/2018, à la Sous-Préfecture, avec copie à la Préfecture :

1) Concernant l'entreprise Stelia (Suite de l'enquête publique de novembre 2017) : l'arrêté préfectoral relatif à la CSS est en cours de finalisation à la DREAL, un passage au CODERST est envisagé pour le mois de mai en principe.

2) Pour les CSS Ecossièrenes et Rabas Protec, pas d'information pour le moment.

o SPCNE étudie actuellement le dossier d'Air Pays de Loire inclus au dossier de STELLIA et note des contradictions sur le nombre de points de mesures. Le dossier passera au Coderst, la CSS sera constituée par la suite. Il faudrait relancer la Préfecture pour demander sans tarder la réunion de la CSS de Rabas Protec qui aurait dû se réunir en novembre 2017.

8. ZAC de BRAIS, Ouest Coating :

Les riverains se plaignent toujours des nuisances sonores générées par l'entreprise, notamment le soir mais de façon irrégulière. On se demande s'il ne serait pas possible de faire faire des relevés de bruits en commandant soi-même une étude à un organisme privé. Se renseigner sur le coût. Le but étant d'obtenir la construction d'un mur anti-bruit à la place du merlon inefficace car pas assez haut.

9. INFOS :

o Un avis au public est paru dans la presse annonçant le lancement de la procédure de modification n°1 du PLU sur : rectification et ajustement du plan de zonage, modification d'OAP (Orientation d'Aménagement et de Programmation), assouplissement du règlement et corrections d'erreurs constatées. Les dates de l'enquête publique ne sont pas encore connues.

o Une enquête publique aura lieu du 01/06/2018 au 02/07/2018 sur TOTAL et AIR LIQUIDE à Donges, Montoir et Paimboeuf.

10. **COURRIERS RECUS :**

- **Parc B exploité par SFDM à DONGES** : reçu, de la sous-préfecture,
 - Le 12/04/2018, l'arrêté préfectoral modificatif de celui précédent de la CSS Parc B de DONGES, et l'Arrêté Préfectoral modificatif du 16.03.2018 qui intègre au sein du collège « Exploitant » le responsable de l'agence du laboratoire Intertek implanté sur le site.
 - Le 16/04/2018, le projet de compte rendu de la 2ème réunion des POA qui a eu lieu le 14/03/2018 à Donges. Pas de remarque SPCNE.
 - Le 30/04/2018, la convocation à la CSS du Parc B exploité par SFDM à Donges, le 31/05/2018 en mairie de Donges
- Reçu, 19/04/2018, de la sous-préfecture, l'invitation à la réunion de la commission de suivi du site de Kéraline (Installation de stockage de déchets non dangereux), le 24/05/2018 à 9h30 à Herbignac.
- Reçu, le 20/04/2018, de La Carene, suite au Forum des acteurs n°2 sur le PLUi qui s'est déroulé le 15/02/2018 , le lien vers le compte rendu et le support de présentation de la séance depuis le site internet dédié au PLUi : [http://plui-agglo-carene.fr/telechargements //](http://plui-agglo-carene.fr/telechargements//) PLUi > Concertation > Forum des acteurs.
- Reçu, le 03/05/2018, de la préfecture, une invitation à la réunion de l'instance plénière de concertation et de suivi du parc le 22/05/2018 l'Immaculée à SAINT NAZAIRE. SPCNE est inscrite ainsi que l'UDPN.
- Reçu, le 27/04/2018, de l'animatrice du Bassin Versant du Brivet, la présentation diaporama du comité de pilotage Noir de Brière 2018 et le compte-rendu du comité de pilotage du 25/04/2018.
- Reçu, le 27/04/2018, du syndicat Loire-Aval, une invitation au 9e Rendez-vous du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) à Nantes le 19/06/2018 avec pour thème « *les pollutions diffuses* ».

L'assemblée générale de l'association aura lieu le mardi 12 juin 2018 à 18h salle 2 Maison des Associations, St Nazaire.

Fait à Saint-Nazaire, le 15 mai 2018
Le Président de la SPCNE,